



Lundi 17 août 2020

**Report de l'Assemblée Générale Mixte initialement prévue le 3 septembre 2020 au 24 septembre 2020 à 10 heures**

**Tenue à huis-clos de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020**

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 4 août 2020, a décidé de reporter l'Assemblée Générale Mixte, initialement prévue le 3 septembre 2020, **au 24 septembre 2020 à 10 heures**. Cette assemblée générale avait fait l'objet d'un avis préalable inséré dans le numéro 91 du Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) du 29 juillet 2020.

Par ailleurs, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020 ont été aménagées.

Conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, prorogée par le décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020, le Conseil d'administration a décidé de tenir l'Assemblée générale sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Cette Assemblée générale mixte se tiendra à huis-clos le 24 septembre 2020 à 10 heures. L'avis de report à l'Assemblée générale, comprenant les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée, est publié au BALO du 14 août 2020. L'avis de convocation sera publié le 9 septembre 2020 au BALO et dans un journal d'annonces légales.

Ces avis seront consultables sur le site Internet de la société : ([www.ares.com](http://www.ares.com) - AURESGROUP/Relations investisseurs/Assemblée générale).

Compte-tenu de l'absence de faculté pour les actionnaires d'assister physiquement à l'assemblée, ni de s'y faire représenter physiquement, ces derniers pourront uniquement voter ou donner pouvoir au Président (ou le cas échéant donner mandat à un tiers pour voter par correspondance) par correspondance en utilisant le formulaire prévu à cet effet et téléchargeable sur le site de la société ([www.ares.com](http://www.ares.com) - AURESGROUP/Relations investisseurs/Assemblée générale).

Pour toutes questions relatives à l'Assemblée générale du 24 septembre 2020, nous invitons les actionnaires à nous envoyer un mail à l'adresse dédiée [ag@ares.com](mailto:ag@ares.com).

D'une façon générale, vous êtes invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site [www.ares.com](http://www.ares.com).

## A propos d'AURES

Créé en 1989 et coté sur Euronext depuis 1999, AURES est un constructeur informatique de solutions matérielles complètes pour les secteurs du POS (point de vente et de service, Retail, hôtellerie-restauration, etc...) et du KIOSK (univers de la borne interactive et métiers de l'intégration).

Le Groupe AURES possède une présence mondiale, avec un siège en France, des filiales au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie et aux USA, ainsi qu'un réseau de partenaires, distributeurs et revendeurs implantés dans plus de 60 autres pays.

AURES a acquis la société américaine Retail Technology Group Inc (RTG) fin 2018, un acteur majeur outre atlantique dans les services informatiques et la maintenance du POS (hardware & software).

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 116 M€ en 2019.

Code ISIN : FR 0013183589

Informations financières : Sabine De Vuyst

[www.aures.com](http://www.aures.com)

AUTHENTIFIÉ PAR



**SECURITY MASTER** Footprint  
[www.security-master-footprint.com](http://www.security-master-footprint.com)